



CLASSIQUES
GARNIER

« Assemblée générale du 25 novembre 2022 », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 124e année, n° 1, 1 – 2024, p. 237-246

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16571-2.p.0237](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16571-2.p.0237)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2024. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PROCÈS-VERBAUX

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 NOVEMBRE 2022

L'Assemblée générale de la Société d'Histoire littéraire de la France s'est réunie en Sorbonne, dans l'amphithéâtre Liard, le 25 novembre 2022, à partir de 16h20.

Étaient présentes et présents : Mmes Geneviève Artigas-Menant, Gro Bjørnerud Mo, Marie-Hélène Boblet, Lea Caminiti Pennarola, Delphine Denis, Claire Evesque, Mervi Helkkula, Mireille Huchon, Pauline Kra, Simona Locic, Anne Régent-Susini ; MM. Benjamin Bokobza, Emmanuel Bury, Jacques Cormier, Patrick Dandrey, Julien Dimerman, Romuald Fonkoua, Damien Fortin, Alain Génétot, Giorgetto Giorgi, Philippe Hourcade, Étienne-Alain Hubert, Michel Lichtlé, Christophe Martin, Sylvain Menant, Romain Menini, Olivier Millet, Michael Moriarty, Bengt Novén, Denis Pernot, Vital Rambaud, Pierre-Louis Rey, Henri Scepti, Thomasz Swoboda, Jean-Claude Thomas, Bruno Tribout, Hubert Tubiana, Kazuyoshi Yoshikawa.

Excusées et excusés : Mmes Carine Barbafieri, Noëlle Benhamou, Fabienne Bercegol, Madeleine Bertaud, Marie Galvez de Séverac, Mireille Gérard, Aya Iwashita-Kajiro, Christine Planté, Anne-Pascale Pouey-Mounou, Anne Réach-Ngô ; MM. Gauthier Ambrus, Jean-Marc Chatelain, Antoine Compagnon, Louis Forestier, Luc Fraisse, Paul Geyer, Claude La Charité, Hans Peter Lund, Jean-Claude Polet, Dominique Quéro, Rainier Rocchi, Winfried Wehle.

1. Allocution du Président

À 16h20, M. Sylvain Menant, président de la SHLF, ouvre la séance. Il se réjouit d'accueillir les nombreux sociétaires, et en particulier les correspondants étrangers, qui se sont rendus disponibles pour participer à cette assemblée générale. Il prononce ensuite l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs, chers membres de la Société d'Histoire littéraire de la France,

Nous suspendons les passionnants échanges du colloque de la SHLF organisé à l'occasion du centenaire de la mort de Marcel Proust pour accomplir les rites annuels de notre société, son assemblée générale, et ses élections pour renouveler en partie son conseil. Je remercie tous ceux qui manifestent par leur participation à cette assemblée leur attachement à la SHLF et qui veulent bien orienter, par leurs votes et leurs suggestions, son fonctionnement et ses publications. Cette assemblée annuelle n'est pas une formalité : c'est elle qui a pris les décisions de fond les plus importantes au

RHLF, 2024, n° 1, p. 237-246

cours des années, concernant le nombre de numéros, la place et le développement de la bibliographie, le choix des sujets de colloque, le champ de nos études, et naturellement le choix de l'équipe dirigeante. Celle-ci a besoin de percevoir, dans une rencontre comme celle-ci, le soutien de l'ensemble de la société, qui l'aide à affronter ses tâches souvent lourdes, tâches qui viennent s'ajouter, faut-il le rappeler ? aux obligations de service universitaire et aux entreprises de recherche de chacun.

Je remercie donc les présents, et spécialement les correspondants étrangers qui ont fait le voyage de Paris, mais aussi ceux qui sont retenus loin de la salle Liard cet après-midi, et qui m'ont écrit pour excuser leur absence. Ces messages sont souvent émouvants par le soutien qu'ils expriment à notre société et à ses entreprises ; je citerai seulement ceux de fidèles membres étrangers : Gautier Ambrus, Henning Krauss, Marina Muresanu, Fritz Nies, Jean-Claude Polet, Alicia Yllera.

Parmi les membres de la SHLF disparus depuis notre dernière assemblée, je dois d'abord nommer avec tristesse Michel Autrand, membre actif du comité des recensions, puis du comité de direction de la *RHLF*, expert très écouté sur les écrivains du *xx^e* siècle. Nicole Cazauran, savante seiziémiste aux nombreuses élèves, et Madeleine Lazard, autre éminente seiziémiste et biographe appréciée d'un vaste public, ont été également des figures marquantes de notre société, comme Jacques Prévot, combatif spécialiste des libertins du *xvii^e* siècle.

De jeunes collègues sont venus en bon nombre donner un sang neuf à notre entreprise, par leur adhésion, et surtout par l'envoi de leurs premiers travaux, volontiers accueillis dans notre revue, ou par la part qu'ils prennent à sa bonne marche, comme Damien Fortin et Benjamin Bokobza, nos secrétaires de rédaction. J'invite tous les membres de la société à faire savoir à leurs jeunes collègues et à ceux dont ils dirigent les recherches que les articles qu'ils proposeront à la revue seront examinés avec le plus grand intérêt et la plus grande ouverture d'esprit et aussi que leur adhésion à la Société est la bienvenue.

Cette politique d'ouverture ne nuit pas à l'audience de la revue. Son directeur, Emmanuel Bury, va présenter sur ce sujet un rapport détaillé. Je me contenterai de constater que le nombre de lecteurs de la revue imprimée se maintient, mais que celui des lecteurs en ligne a crû de façon remarquable, le nombre des abonnements électroniques augmentant de plus de 12% en une année. De façon plus remarquable encore, et même spectaculaire, le nombre des utilisateurs de la Bibliographie en ligne a augmenté de 50% au cours de l'année écoulée. Nos finances profitent évidemment de cette dynamique, comme vous le dira dans un instant notre trésorier de haut vol, Hubert Tubiana, que je tiens à saluer ici pour son patient dévouement à notre Société. Mais je retiendrai surtout ici la signification de cette prospérité : dans l'état statistique médiocre où se trouvent aujourd'hui les études françaises dans le monde, notre audience non seulement résiste mais s'accroît, récompensant la rigueur de nos choix, la continuité de notre action, la largeur de nos perspectives, notre orientation intellectuelle et méthodologique.

Cette réussite repose sur le travail de beaucoup, et surtout de quelques-uns. Au premier rang, le directeur de la revue, toujours sur la brèche, toujours brassant une masse d'articles proposés, relus, envoyés, expertisés, revenus, rejetés, acceptés, imprimés, révisés, rangés et dérangés ; son adjoint, Dominique Quéro, toujours en train de nourrir la partie des comptes rendus, toujours veillant sur les délais et les espaces disponibles. Et puis les secrétaires de rédaction déjà nommés, jamais en retard, toujours vigilants. Et puis les membres des comités, le comité de direction où se décide l'acceptation ou le rejet des articles après bien des allées et venues et bien des conciliabules, le comité des recensions dont les membres appartiennent livres et recenseurs, et tous les experts de France et d'ailleurs sollicités pour donner un avis et, souvent, mettre au point les textes proposés.

La bonne santé de la Société repose aussi sur des collaborations excellentes : celle de la BnF et celle de notre éditeur. Celle de la BnF concerne l'enquête bibliographique qui nourrit le volume annuel qui vient de paraître, plus important que jamais et plus commode que jamais : le brillant conservateur qui en est chargé, M. Dimerman, est désormais aidé par une équipe dont les membres sont légitimement nommés sur la couverture. Les dépouillements de cette équipe vont chaque semaine rejoindre la masse des informations disponibles dans la Bibliographie en ligne cumulative. Un avenant à nos accords avec la BnF et Classiques Garnier, signé en février, prévoit que la rétroconversion des informations bibliographiques publiées par la SHLF entre 1984 et 2000 sera achevée en 2025. Sur chaque auteur, sur chaque sujet, nous pourrons alors d'un geste établir une bibliographie complète depuis 1984. Notre éditeur se montre parfaitement coopératif dans ce domaine, comme il l'est dans la préparation et la diffusion de la revue. L'audience de nos entreprises doit beaucoup, il faut le souligner, à ses efforts commerciaux pour garder et gagner des abonnements.

Notre Société a pris l'habitude d'organiser chaque année un colloque au moment de son assemblée générale. Celui de novembre 2021, consacré à une réflexion sur l'esprit français dans la littérature, était inspiré à l'origine par les travaux de notre regretté Président d'honneur, Marc Fumaroli. Organisé par nos confrères, Pierre Brunel et Patrick Dandrey, il a été accueilli à la Fondation Del Duca et a fourni la matière d'un beau numéro de la revue, introduit par un texte d'hommage du Chancelier de l'Institut, M. Xavier Darcos. Cette année, le centenaire de la mort de Marcel Proust est l'occasion du colloque qui a lieu à la Sorbonne aujourd'hui et demain ; deux membres du bureau de la société, Luc Fraisse et Pierre-Louis Rey, en sont les organisateurs. L'an prochain, centième anniversaire de la mort de Barrès, le colloque de la Société sera consacré à son importante influence littéraire ; Denis Pernot et Vital Rambaud en préparent le programme ; les séances se tiendront à la BnF, rue de Richelieu les 17 et 18 novembre 2023, grâce à l'entremise du vice-président de notre société, Jean-Marc Chatelain, directeur du département des livres rares à la BnF, et seront liées à une présentation de riche fonds Barrès de la bibliothèque. La SHLF est reconnaissante aux organisateurs des colloques de leur précieuse activité, soutenue par l'inlassable travail de notre secrétaire générale, Delphine Denis, qui sait lever les obstacles inlassablement surgis.

Nous devons aujourd'hui recueillir des propositions pour le colloque de 2024 ; le Bureau de la Société a suggéré qu'il porte sur un sujet panoramique, après deux colloques monographiques, sur Proust et sur Barrès. Les enquêtes dans la longue durée sont d'ailleurs caractéristiques de notre société, dont le champ va du *xvi^e* au *xxi^e* siècle.

Chères consœurs et chers confrères, il y a une certaine fierté à voir se maintenir et se développer, au prix de bien des efforts, une entreprise savante lancée il y a bientôt cent trente ans. Il faut voir dans ce phénomène le fruit de votre soutien, le fruit de la concorde d'une équipe ouverte mais soudée, et le fruit du désintéressement de femmes et d'hommes soucieux seulement des progrès du vrai savoir.»

Après avoir été applaudi, M. Menant donne ensuite la parole à M. Bury.

*2. RHLF : rapport de M. Emmanuel Bury,
secrétaire général, directeur de la Revue*

«Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

Je me réjouis aujourd'hui de me présenter devant vous, en regrettant une nouvelle fois de ne pas avoir pu le faire l'an dernier, ne serait-ce que pour remercier le Conseil d'administration de la Société de la confiance dont il m'a honoré en me demandant

d'assurer la difficile succession de mon collègue et ami Alain Génétot, dont les conseils avisés ont guidé mes premiers pas durant cette première année de mon mandat.

Pendant cette période encore incertaine de sortie de la crise sanitaire, les premiers mois à la tête de la revue m'ont permis d'apprécier la diligence de notre éditeur, les Classiques Garnier, qui a continué à publier et à diffuser avec régularité les livraisons de chaque fascicule en temps et en heure. J'ai eu le plaisir de découvrir l'atmosphère cordiale et studieuse du comité de direction qui m'a accueilli chaleureusement, à commencer par Sylvain Menant, président de la Société, Mireille Huchon, Alain Génétot et Pierre Louis Rey, ses vice-présidents, Dominique Quéro, directeur adjoint de la revue, Delphine Denis, Michel Delon, Jeanyves Guérin, Denis Pernot et Henri Scepti. Leur disponibilité et leur rapidité à réagir – notamment lorsqu'il s'agit de trouver les experts pour des articles soumis à notre attention entre deux réunions du comité – a permis de mener à bien la réalisation des premiers numéros qu'il m'a été donné de bâtir. Denis Labouret, maître de conférences émérite à la Sorbonne, a rejoint le comité dès la mise en place du premier numéro de l'année 2022, pour succéder à Jeanyves Guérin.

La revue est honorée de la confiance que lui témoignent les auteurs, chercheurs confirmés ou jeunes docteurs (quand ce ne sont pas encore de brillants doctorants) en adressant leurs articles à notre comité, sachant qu'ils y trouveront des lecteurs attentifs qui, après un premier examen, les confieront à des experts choisis avec soin ; l'expertise par des pairs, assurée en aveugle, est la règle qui permet à la *RHLF* de demeurer une revue de référence. Et je tiens à remercier ici, au-delà du comité de lecture, tous les collègues qui acceptent d'assurer ces lectures attentives, souvent porteuses de conseils précieux pour amender ou compléter les articles qui, une fois qu'ils sont acceptés, paraissent assez rapidement parmi les *varia* que nous nous efforçons de conserver dans chaque livraison. La bonne tenue de l'écriture académique dont témoigne la revue est garantie par l'attention de nos experts.

Mais les articles ou les « notes et documents » ne suffiraient pas à faire de la *RHLF* un outil indispensable pour ses lecteurs, s'il n'y avait les comptes rendus, que nous essayons de maintenir le plus nombreux possible, sans sacrifier pour autant la précision des analyses, afin de suivre au plus près l'actualité de la recherche, en ajoutant au support papier où sont privilégiées les monographies les ressources de notre site qui rendent compte des ouvrages collectifs. Grâce à la direction attentive de Dominique Quéro, directeur adjoint de la revue, le comité des recensions chargé d'attribuer les ouvrages pour comptes rendus est comme un miroir de la recherche littéraire vivante, dans tous les siècles de la littérature française, avec Carine Barbaferi, Véronique Ferrer, Jeanyves Guérin, Sylvain Menant, Denis Pernot, Pierre Louis Rey, ainsi que, pour les ouvrages de littérature générale et transversaux, François Lecercle. Christine Planté a décidé de se retirer du comité, et nous aurons donc le plaisir d'accueillir, pour la remplacer, notre collègue de l'Université de Toulouse, Fabienne Bercegol, spécialiste bien connue, elle aussi, de la littérature du premier XIX^e siècle. Ce discours me donne l'occasion de les remercier, ainsi que tous les recenseurs qui consacrent de longues heures à lire et à commenter les ouvrages récents que nous adressent les éditeurs.

Reste ensuite le façonnage de chaque numéro. Avant d'être confié aux Classiques Garnier, chaque volume est confié à la relecture de Damien Fortin, notre secrétaire de rédaction qui prend soin de mettre le manuscrit aux normes de plus en plus strictes que l'éditeur impose, notamment en matière de citations d'œuvres sous droit ou d'illustrations. Nouveau venu à la fonction de secrétaire de rédaction, chargé cette fois de superviser, après composition, la relecture des premières épreuves en liaison avec les auteurs, avant la concertation avec le directeur, pour délivrer le bon à tirer, Benjamin Bokobza, tout jeune membre de notre Conseil d'administration, a assuré avec zèle et minutie cette tâche depuis le premier numéro de l'année en cours. Sans ces

deux secrétaires, je serais incapable de mener à bien la tâche trimestrielle qui permet à nos numéros d'arriver à la meilleure finition possible, pour le plus grand confort de nos lecteurs. Je les remercie donc chaleureusement ici.

2021 avait permis un retour à l'activité normale de notre société, notamment avec la tenue du colloque sur «L'Esprit français», sous la direction de Pierre Brunel et de Patrick Dandrey, il y a un an. Les actes ont constitué l'essentiel du numéro 3 de cette année. Entretemps, annoncé par mon prédécesseur lors de l'Assemblée générale de l'an dernier, le premier numéro de 2022 a été l'occasion de publier un beau dossier consacré aux *Illuminations* de Rimbaud, sous la houlette d'Adrien Cavallaro ; l'année vient de se clore avec la parution d'un copieux numéro consacré à «Jules Verne, une vision du XIX^e siècle», que notre collègue Henri Scepti, fidèle collaborateur de la revue, avait proposé au comité à la suite d'un colloque organisé à la fondation Singer-Polignac en juillet 2021. Entretemps, le second numéro avait offert un bouquet de *varia*, qui demeurent un point essentiel pour notre revue dont la vocation est généraliste et transséculaire. Nous pouvons nous réjouir que de jeunes collègues n'hésitent pas à nous soumettre des articles, preuve que la revue demeure une référence pour toutes les générations de chercheurs.

De fait, nous ne manquerons pas de matière pour constituer des numéros de *varia*. Avec la précieuse bibliographie annuelle dont nous parlera Julien Dimerman dans quelques instants, cette ouverture large aux méthodes d'approche comme à toutes les périodes de notre littérature, embrassant la francophonie comme les auteurs les plus contemporains, vise à rendre compte de la recherche en littérature française, en France et dans le monde. Nous avons en projet plusieurs dossiers – sur l'histoire littéraire des femmes, sous la direction de Nathalie Grande et de Mathilde Labbé, sur Yves Bonnefoy, préparé par Patrick Labarthe – dont le calendrier demeure à préciser, et, outre plusieurs collectifs qui ont été soumis à notre comité, des articles variés sont en cours d'expertise : l'année 2023 s'annonce donc déjà très féconde, à commencer par les actes du colloque qui nous réunit aujourd'hui et demain.

Sans vouloir empiéter sur le rapport de notre Trésorier, je dirai un mot rapide sur le bilan chiffré de l'année 2022 que vient de nous adresser notre éditeur : les abonnements connaissent une érosion, avec toutefois une hausse en France et au Japon ; mais cela est compensé par le succès évident des consultations numériques, signe d'une évolution irréversible de la vie actuelle des revues. Cela justifie notre partenariat avec les Classiques Garnier, qui est un éditeur qui a su jouer la carte du numérique combiné au papier depuis les origines. Les consultations d'articles demeurent au niveau des 450 000 vues sur le site de l'éditeur, chiffre stable depuis l'an dernier. Pascal Surget, qui gère notre propre site internet, m'a communiqué un bilan détaillé qui fait état d'une augmentation sensible des consultations en ligne (57 257 téléchargements en 2022, soit 29,36% de plus que sur l'année 2021, avec une augmentation sensible des visites, qui se portent à 74 425 (soit + 11 259 par rapport à 2021).

Tout cela atteste une bonne visibilité de la revue et une vitalité qui demeure encourageante. Nous pouvons envisager l'avenir de la revue avec optimisme, malgré une conjoncture générale en demi-teinte.

Mesdames et Messieurs les Sociétaires et chers lecteurs, je vous remercie de votre attention.»

Sylvain Menant remercie et félicite chaleureusement M. Bury. Il souligne la ponctualité remarquable qui est celle de la parution des derniers numéros de la *RHLF*. M. Menant revient ensuite sur la question des consultations en ligne (en augmentation), en rappelant qu'une partie des comptes rendus n'est disponible que sur le site de la Société.

Le rapport de M. Bury est voté par l'Assemblée, à l'unanimité.

M. Menant donne ensuite la parole à M. Dimerman.

3. *Bibliographie de la littérature française :
rapport de M. Julien Dimerman, conservateur à la BnF*

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

Quelques mots, d'abord, sur l'actualité de notre bibliographie sous ses deux formes, numérique et imprimée. Le volume papier est paru, conformément au calendrier habituel, le 26 octobre. L'accroissement régulier de la matière à recenser ainsi qu'une correction de l'algorithme effectuée à ma demande par les Classiques Garnier concourent à le rendre légèrement plus épais que les précédents, avec un total de 10 891 notices. La base en ligne est consultée principalement en France, mais l'est aussi dans une moindre mesure en Italie et en Allemagne, plus ponctuellement dans d'autres pays d'Europe et dans le monde anglophone, très occasionnellement en Égypte, au Maroc ou encore au Brésil. Le nombre de consultations semble rester, d'une année à l'autre, assez stable, autour de 2000 à 2300 sessions. Encore est-il délicat de tirer des conclusions de chiffres provenant d'une période aussi troublée que l'ont été ces dernières années, surtout à partir d'un outil de mesure dont la mise en place demeure récente. Une modification de l'interface devrait bientôt rendre un peu plus intuitif – du moins l'espéré-je – l'accès aux ressources en lignes.

Si j'essaie, maintenant, de synthétiser les efforts de ces derniers mois, je dirais qu'ils se sont exercés dans les quatre directions suivantes : la mise en place d'un travail approfondi sur le recensement des revues papier, l'ébauche d'une rationalisation des sujets d'indexation matière, une tentative de délimitation plus précise de la frontière des *xx^e* et *xxi^e* siècles, et la mise en place, en étroite collaboration avec les Classiques Garnier, de la rétroconversion des notices de la période 1984-2000. Je passerai brièvement en revue ces quelques points.

Les revues papier, d'abord. Rappelons qu'en 2020, la crise sanitaire avait conduit notre équipe à entreprendre le dépouillement systématique des revues en ligne. Ces dernières se sont assez rapidement élevées à une centaine, chiffre qui n'a pas encore tout à fait doublé à l'heure actuelle. C'est ce caractère systématique du dépouillement qu'il me paraît important d'étendre désormais aux quelque 1100 revues imprimées répertoriées dans la base de données. Il s'en faut de beaucoup, en effet, que leur situation soit aussi claire que pour le numérique, surtout dans le cas des titres qui ne sont pas conservés au département de la BnF où travaille mon équipe. J'ai donc commencé, il y a quelques mois, à m'assurer que l'ensemble des titres présents dans la base, s'il y avait vraiment lieu de les dépouiller de manière systématique, l'étaient bel et bien, et ce sur la totalité de la période que nous couvrons, soit les deux dernières décennies. Il s'agit là, on s'en doute, d'un travail de longue haleine, mais qui me semble d'une importance capitale, puisqu'il y va de la complétude de notre couverture documentaire.

Autre chantier, l'indexation. À la correction des titres des œuvres classiques, toujours en cours, vient de s'ajouter la tâche, plus complexe, de la rationalisation des sujets-matières. (Il s'agit, je le rappelle, de l'extraction des quelques mots-clefs qui, résumant le contenu de chaque étude, permettent de la trouver lorsqu'on effectue une recherche par sujets). En effet, l'absence de ce qu'on appelle dans le jargon un vocabulaire contrôlé rend l'indexation quelque peu flottante, de nombreux synonymes ou paronymes se multipliant comme, par exemple, « Seconde Guerre mondiale » / « Guerre de 1939-1945 », ou « Autre » / « Autrui » / « Altérité ». Un travail de nettoyage s'avère donc nécessaire, sur des données qui, sans relever sans doute du big data, ne peuvent peut-être plus tout à fait être considérées comme « *small* » (du moins si j'en crois ma propre expérience).

Troisième ordre de corrections systématiques : le siècle de classement. La rubrique *xxi^e siècle* avait déjà, comme il est naturel, tendance à s'accroître. Or le sentiment, éprouvé au cours de la saisie, de devoir faire migrer certains auteurs du *xx^e* au *xxi^e* siècle s'étant renforcé, j'ai délibérément contribué à accentuer, cette année, la tendance en question. La catégorie qu'il me paraît falloir viser en la matière est, plus que celle, toujours conventionnelle (et particulièrement indéfinie s'agissant du contemporain), de « siècle littéraire », celle, d'ailleurs utilisée par le Klapp, de « littérature d'aujourd'hui ». Le fait est qu'il n'existe pas, cela va sans dire, de règle indiscutable pour formaliser ce type d'intuitions. Le critère adopté par mes collègues de la BnF pour les ouvrages du libre-accès, en vertu duquel sont considérés comme auteurs du *xxi^e* siècle ceux et seulement ceux qui ont commencé à publier au plus tôt dans les années 1980, n'est sans doute pas très éloigné de celui qui pourrait valoir pour notre bibliographie. Encore doit-on sans doute l'élargir un peu, puisqu'il a été établi dans les années 2000 et que nous travaillons désormais avec des auteurs ou autrices qui, s'ils continuent de publier aujourd'hui, vivent bien de fait, depuis une bonne vingtaine d'années déjà, au *xxi^e* siècle, ce qui tend à mon avis à reléguer au second plan le critère de la date de leur première publication.

Le dossier de la rétroconversion (ou saisie informatisée) des notices antérieures aux années 2000, enfin, a connu cette année une avancée majeure. Nous avons, en avril, signé un avenant visant à renouveler la convention qui lie ensemble, depuis 2014, la SHLF, la BnF et les Classiques Garnier dans la production de la *BLF* en ligne. Ce fut l'occasion de reprendre à nouveaux frais la question de la rétroconversion, d'en préciser les modalités, et d'en établir, de manière plus réaliste qu'auparavant, le calendrier. Les Classiques Garnier m'ont fait part de leur décision d'employer Monsieur Maxime Perret, qui participe notamment au projet eBalzac d'édition en ligne de *La Comédie humaine*, pour assurer la tâche, particulièrement délicate, de l'indexation matière. Nous ne saurions trop nous réjouir de cette collaboration. L'objectif, d'après l'avenant dont il vient d'être question, est de saisir d'ici 2025 l'ensemble des notices postérieures à l'année 1984 (inclusive), sachant que la base remonte à l'heure actuelle au début des années 2000 et contient plus de 200 000 notices. J'estime à plus de 80 000 le nombre de notices concernées, soit un accroissement de presque un tiers. J'ai reçu le 15 novembre pour validation un premier échantillon de 9014 notices correspondant au volume de l'année 1999, qui ont été rendues publiques le 17 novembre et n'attendent plus que leur indexation matière, à laquelle Monsieur Perret vient de s'atteler. Le processus est donc en bonne voie.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sociétaires, je vous remercie de votre attention. »

M. Menant remercie M. Dimerman et souligne son mérite et celui de son équipe, qui multiplie les dépouillements et permet à la *BLF* d'approcher l'exhaustivité. Il revient sur le sujet de la rétroconversion, travail de longue haleine et entreprise nécessaire.

M. Menant donne ensuite la parole à M. Tubiana.

4. Situation financière : rapport de M. Hubert Tubiana, trésorier

« Mesdames, Messieurs,
Chers Amis, chers Sociétaires,

J'ai l'honneur de vous présenter cette année le bilan financier de l'Association SHLF de la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, établi en accord avec Monsieur Luc Fraisse, trésorier adjoint, dans un contexte difficile toujours marqué par les effets de la crise sanitaire COVID-19 et de la guerre en Ukraine.

COVID19 : dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire de la COVID19, l'Association avait bénéficié d'un report de paiement des cotisations sociales dues au 30/06/2021. Le solde dû au 30/06/2022 est de 3 880 euros conforme à l'échéancier accordé jusqu'au 02/11/2024.

L'exercice clos au 30 juin 2022 a une durée de 12 mois et est caractérisé par les données suivantes :

- Total du bilan : 81 488 euros
- Total du compte de résultat (produits) : 22 375 euros
- Résultat de l'exercice (excédent) : 2 688 euros

Les comptes de l'Association pour l'exercice clos au 30 juin 2022 font apparaître un excédent de 2 688 euros contre un excédent de 27 964 euros pour l'exercice précédent.

Les droits au titre de l'exercice 2021/2022 reçus des CLASSIQUES GARNIER / HUMENIS s'élèvent à 22 360 euros et ont été versés le 20/11/2022. Ces droits non encaissés durant l'exercice clos au 30/06/2022 ont été comptabilisés dans le compte «Classique Garnier Droits à recevoir» pour 22 360 euros. Durant l'exercice précédent, les droits étaient de 43 869 euros soit une variation de -21 526 euros (régularisation exercices antérieurs et COVID).

Les produits financiers sont de 15 euros d'intérêts sur Livret A. Les frais de fonctionnement (hors charges financières et provisions) d'un total de 19 687 euros augmentent de 3 749 euros. Ils passent de 15 938 euros à 19 687 euros pour cette année. Cette augmentation s'explique par la reprise des activités de l'Association (colloques et autres manifestations), mises en veille depuis la crise sanitaire COVID19.

Le solde dû des cotisations sociales COVID19 comptabilisées en dettes sociales est de 3 880 euros.

La provision pour les travaux de refonte du site internet de l'Association comptabilisée en 2018 pour un montant de 4 000 euros est maintenue.

Le total du bilan est de 81 488 euros. La trésorerie (la banque et le livret A), positive passe de 79 239 euros à 59 126 euros au 30/06/2022 soit une baisse de 20 113 euros.

Les fonds propres de l'Association d'un montant de 73 608 euros sont excédentaires et correspondent à notre fonds en trésorerie de 59 126 euros augmenté de droits à recevoir de 22 360 euros et diminué des provisions pour risques et des dettes sociales pour un total de 7 880 euros.

Je tiens à remercier l'ensemble du bureau qui m'aide dans ma fonction de trésorier au sein de l'Association.»

M. Menant adresse ses chaleureux remerciements à M. Tubiana. Il annonce qu'il faudra prévoir, en 2023, une dépense exceptionnelle pour des travaux nécessaires dans le local de la Société, rue Monge.

Le rapport financier est voté par l'Assemblée, à l'unanimité.

5. Renouvellement du Conseil d'administration

Huit sièges sont à pourvoir. Sont candidates et candidats : Mmes Monika Prochniewicz et Anne Régent-Susini, MM. Thierry Bodin, Jean-Marc Chatelain, Alain Corbin, Michel Delon, Luc Fraisse, Christophe Martin.

Toutes et tous sont élus ou réélus. 32 votes *in situ* et 7 procurations permettent le renouvellement du Conseil d'administration de la SHLF.

*6. Rénovation du site de la Société :
rapport de Mme Réach-Ngo, chargée de mission*

En l'absence de Mme Réach-Ngô, excusée, M. Menant fait état de l'avancement des travaux concernant le nouveau site de la Société.

La parole est ensuite donnée à M. Millet, secrétaire général.

7. Correspondants étrangers : rapport de M. Olivier Millet, secrétaire général

« Chères et chers collègues,

Je ne signale que trois points concernant ce secteur important de nos activités, outre la réunion à mon domicile de mardi soir, ce 25 novembre, avec la participation des correspondants présents à Paris et qui ont pu se libérer.

Grâce à nos correspondants, l'envoi des Bulletins se poursuit au rythme de deux bulletins annuels. Nous sommes ainsi tenus au courant d'actualités, en matière de publications, de soutenances de thèses, de manifestations diverses, et c'est l'occasion, pour beaucoup d'entre nous, de nous tenir au courant de la riche activité hors frontière dans notre domaine d'étude.

Le projet de créer un Bulletin international électronique des chercheurs en littérature française est actuellement en panne, en raison de celle qui affecte la mise en place d'un nouveau site internet. Les réflexions et les décisions sur ce site permettront de revenir sur cette question en vue de sa mise en œuvre toujours envisagée.

Notre réseau de correspondants hors de France appelait, dans certains pays, un renouvellement. C'est fait désormais pour la Grande-Bretagne, où nous avons pu recruter M. Michael Moriarty (Cambridge) et M. Bruno Tribout (Aberdeen), en remplacement de Mme Marion Schmid, et qui sont présents parmi nous.

Je remercie vivement tous nos correspondants pour leur présence, leur collaboration, les informations qu'ils nous apportent (notamment pour la Bibliographie et le Bulletin), leurs suggestions, et pour le rayonnement, auquel ils contribuent de manière décisive, de notre Société et de notre revue. »

M. Menant remercie à son tour M. Millet. Il donne la parole aux correspondants étrangers qui souhaiteraient présenter l'état des études françaises dans leur pays.

Bengt Novén prend la parole pour la Suède, en rappelant que la littérature française doit être défendue dans un contexte où l'anglais est de plus en plus majoritaire. Il signale notamment la parution d'une traduction suédoise de l'œuvre de Mallarmé, ainsi que l'actualité du Prix Nobel remis à Annie Ernaux.

Kazuyoshi Yoshikawa dresse un bref état des lieux des recherches sur la littérature française au Japon, et conclut à la bonne santé de ces études.

Michael Moriarty, nouveau correspondant pour la Grande-Bretagne, fait le point sur la vitalité des études françaises au Royaume-Uni, dont le dernier Bulletin a rendu compte. Malgré certaines difficultés, plusieurs départements de français demeurent très actifs de l'autre côté de la Manche.

8. Manifestations de la Société

La parole est donnée à Delphine Denis, secrétaire générale, qui rappelle les deux colloques passés et annonce le prochain colloque Barrès, déjà évoqué par M. Menant.

Denis Pernot et Vital Rambaud présentent à deux voix le futur colloque Barrès qu'ils organiseront : « Barrès devant et dans l'histoire littéraire », le 17-18 novembre 2023 à la Bibliothèque nationale de France (site Richelieu, qui héberge non seulement les manuscrits, mais aussi le mobilier de Barrès). Ils adressent leurs plus chaleureux remerciements à M. Jean-Marc Chatelain, membre de la Société, pour son aide dans l'organisation de cet événement, qui comptera entre 12 et 15 interventions (dont les deux organisateurs donnent la teneur prévisionnelle). Barrès figure déjà au calendrier des commémorations nationales.

M. Menant annonce qu'une visite spéciale de l'exposition Proust, présentée par M. Guillaume Fau, sera proposée aux Sociétaires. Une circulaire leur sera prochainement envoyée.

La séance est levée à 18h05.

Le Président de la Société,
Sylvain Menant

Le Secrétaire,
Romain Menini